

## Compte rendu Conseil d'établissement du 13/06/19

→ **Retour sur les 20 ans de la crèche et la matinée portes ouvertes :**

### 20 ans de la crèche et du RAM :

Dans un premier temps, une soirée débat sur le thème du jeu a été proposée le jeudi 16 mai à 20 h aux familles et professionnels de l'enfant.

Malgré un public peu nombreux (seule une dizaine de professionnels pour la plupart des assistants maternels), cette soirée fut très enrichissante en répondant à de nombreuses questions sur l'apport du jeu dans le développement du jeune enfant.

Les festivités ont eu lieu mardi 18 juin de 16h00 à 21h00 dans et à l'extérieur de l'Arrosoir.

À cette occasion la crèche a fermé ses portes plus tôt, permettant aux agents de s'investir pleinement dans l'organisation de la fête.

De nombreuses personnes sont venues profiter des différentes animations proposées par l'équipe de la crèche et les assistants maternels du RAM : anciens agents, anciens assistants maternels, familles, etc.

Le programme était fourni : carrousel écologique, maison des jeux, concert de Méli-mômes, buffet sucré et salé, et différents ateliers (plantations, maquillage, pêche à la ligne, peinture, comptines, tente à histoires).

De nombreux retours très positifs nous ont été transmis concernant cet après midi festif.

Monsieur Gussy a remercié les équipes de leur investissement lors de cette festivité ainsi que la direction pour son organisation.

**Portes ouvertes du samedi 25 mai 2019** : Le personnel a accueilli une soixantaine de personnes: 41 adultes et 21 enfants.

À l'occasion de cette porte ouverte, trois familles ont déposé une demande de pré inscription pour des entrées prochaines.

L'équipe (14 agents présentes ainsi que la directrice et la directrice adjointe) était absolument ravie de même que les familles présentes.

Cette matinée portes ouvertes remplace la réunion de rentrée organisée jusqu'en 2016 et qui était jugée peu satisfaisante par les familles et le personnel.

→ **Point rentrée septembre 2019 :**

29 nouveaux enfants entrants :

- 14 bébés
- 8 moyens
- 7 grands

Aux Moussaillons : 6 adaptations → 3 bébés et 3 grands

A l'Île aux Pirates : 10 adaptations → 4 bébés, 4 moyens et 2 grands

Aux Explorateurs : 9 adaptations → 3 bébés, 4 moyens et 2 grands

A l'Arche de Noé : 4 adaptations → 4 bébés

Quelques enfants changent de sections : → les grands scolarisés sont regroupés dans deux sections (IP et Explorateurs) 7 enfants changent de section pour des questions d'organisation interne: ces familles ont été averties

Les agents changent également de section mais au moins une ou deux référentes par section restent en place.

Un parent représentant au Conseil d'établissement souligne son inquiétude quant au changement d'équipe de l'année.

La direction se veut rassurante : ce fonctionnement est en place depuis plusieurs années et aucune difficulté particulière n'a été rencontrée. Les agents veillent à la sécurité affective des enfants.

Au 21/06/19, 20 familles souhaitant une entrée dès que possible ou à la rentrée de septembre 2019 restent en attente de place.

La demande la plus ancienne non satisfaite a été enregistrée en date du 08/01/19 et la dernière demande date du 06/06/19.

Ces données vont évoluer jusqu'à la rentrée car certaines familles se désistent au dernier moment ou diminuent leur contrat.

Mme Godard Baguet, directrice adjointe, sera absente en fin d'année 2019 pour congé maternité. Un recrutement est en cours pour assurer son remplacement.

### → **Projet d'établissement :**

Le projet d'établissement est un document qui a été rendu obligatoire par le décret d'août 2000. Véritable outil qui formalise les valeurs fortes de chaque structure petite enfance, il retrace les grandes lignes pédagogiques et aide à donner du sens et à penser la pratique professionnelle. Ce document a été élaboré par le personnel en 2017, puis réadapté à la nouvelle équipe de direction en 2018/2019. Le fonctionnement du self a été développé ainsi que la partie sur le doudou en rappelant l'importance de celui-ci, en expliquant qu'il devait rester à disposition des enfants et qu'il pouvait repartir avec lui le soir.

La gestion des émotions (conflit par exemple) a également été détaillée.

En effet, la journée pédagogique sur le thème de la bienveillance au service des neurosciences qui a eu lieu courant octobre 2018 a permis à l'équipe de réfléchir sur sa pratique professionnelle et proposer d'autres manières de travailler.

Dans cette optique, des ateliers de réflexion inter section ont vu le jour au mois de mai sur différentes thématiques : les doudous, les adaptations, l'aménagement de l'espace extérieur, etc.

Ces temps d'échanges permettent d'harmoniser les pratiques au sein de la crèche.

Il est demandé aux parents de valider la nouvelle version du projet d'établissement, ce qui est fait à l'unanimité. Le projet d'établissement entrera en vigueur après validation de la CAF.

Le règlement de fonctionnement sera également modifié à l'automne 2019 à la demande de la CAF.

Seront notamment modifiés les horaires d'arrivée et de départ des enfants, les jours de carence pour déduction, l'organisation des goûters d'anniversaire, etc..

Pour être applicable le règlement de fonctionnement doit être validé par la CAF et approuvé par le Conseil Municipal.

### → **Fermetures 2019-2020**

La crèche fermera ses portes à 17h15 pour réunion d'équipe les mardi 14 janvier, mercredi 25 mars et jeudi 18 juin 2020

De plus une journée pédagogique sera organisée le lundi 28 octobre 2019 (**à confirmer**) ce qui entraînera la fermeture complète de la crèche ce jour.

La crèche sera fermée les 23 et 24 décembre 2019, le pont de l'Ascension (vendredi 22 mai 2020) et du 27 juillet au 24 août 2020, soit 4 semaines en été pour travaux (remise en état des sols).

## → Questions diverses.

Madame GIULIANI a envoyé un mail afin de faire remonter une question concernant le self. Certaines familles trouvent que les enfants mangent moins du fait qu'il y aurait pas d'ordre imposé. De plus, ces parents rencontrent des difficultés à la maison car les enfants mangent seulement le sucré.

Après consultation des équipes et de la cuisinière, les agents n'ont pas le sentiment que les enfants mangent moins bien au contraire. Avec ce fonctionnement l'enfant peut se resservir et revenir sur le plat chaud après le dessert. Auparavant, une fois que le plat chaud était terminé l'enfant n'y avait plus accès.

De plus, il est important de noter que même si l'enfant ne mangeait pas son plat chaud la professionnelle lui donnait quand même son dessert. Ainsi, avec le nouveau fonctionnement, même si l'enfant commence par le dessert, dans le pire des cas il peut encore manger son plat (ou ne pas le manger mais ça ne change rien par rapport aux enfants qui boudaient le salé auparavant).

L'agent technique qui réceptionne les plateaux n'a pas non plus remarqué une baisse de consommation en ce qui concerne les aliments salés ou sucrés.

Certains parents se questionnent sur l'accompagnement à la propreté au sein de la crèche. Il semblerait que les pratiques diffèrent selon les sections.

La direction propose de mettre en place un groupe de travail portant sur le thème de l'accompagnement à la propreté afin de faire le point et d'harmoniser si besoin les pratiques au sein de la crèche.

La direction s'accorde sur le fait que l'accompagnement à la propreté doit se faire dans une idée de continuité éducative en poursuivant ce qui est débuté à la maison.

La communication avec les familles est donc primordiale dans cet apprentissage.

Les équipes doivent être présentes pour veiller à aider l'enfant dans les différents actes en lien avec le passage aux toilettes (positionnement sur le WC, essuyage, lavage des mains, etc.).

En automne 2019, un nouveau conseil d'établissement de la crèche sera mis en place. Mme Marchal propose que la procédure électorale soit allégée afin de garantir plus de souplesse pour l'accès des parents souhaitant participer à cette instance.

### Représentants titulaires :

Mme Comiti, Mme Hurel

### Représentants suppléants :

Mme Parre

### Représentants Mairie :

Mr Gussy, Mmes Marchal, Boscaro, Godard Baguet, Wiess

### Excusés : Mme Guiliani et Mr Bras